

Plantes exotiques envahissantes : un véritable fléau - Saint-Jean-de-Monts

jeudi 01 novembre 2012



Jeudi 26 octobre, l'association pour le développement du bassin versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB), organisait, en partenariat avec la ville de Saint-Jean-de-Monts, une journée d'information sur les plantes exotiques terrestres envahissantes auprès des collectivités de son territoire. Ces plantes constituent la seconde cause de perte de biodiversité, d'où la mise en place de chantiers d'arrachage pour tenter d'éradiquer le fléau.

« **Nous avons consacré 165 000 € dans l'arrachage de la jussie et du baccharis en 2012**, constate Noël Faucher, président de l'association. **À l'action, il convient d'associer la prévention.** » Des élus et des personnels des espaces verts ont donc eu une présentation des outils en matière de reconnaissance des plantes et des moyens de lutte, avant de visiter deux sites colonisés.

Tout d'abord le marais chemin de la Tamisière où le baccharis, s'adaptant aux milieux humides comme aux milieux secs, s'est développé à grande vitesse par dispersion des graines par le vent. « **Vincent Pipaud propose un moyen d'arracher cette plante par la traction animale.** » C'est une alternative pour des chantiers, l'hiver, en milieu fragile. L'arrachage nécessitant une terre naturellement mouillée, « **l'utilisation de chevaux de trait n'a pas d'impact sur le terrain, contrairement à des engins lourds, et permet d'extraire la totalité des racines en profondeur pour éviter la repousse** », souligne Vincent Pipaud.

En forêt des Pays de Monts, François Trottet, agent patrimonial de l'ONF, explique que « **l'ailanthe, ou faux-vernis, du Japon peut se régénérer par les racines ou se disséminer par les nombreuses graines qu'elle produit** ». En déclinant, « **elle est la cible favorite d'un champignon pathogène des racines, l'armillaire, couleur de miel, qui s'attaque aux arbres voisins comme le chêne vert** ». L'herbe de la pampa et les renouées asiatiques sont aussi un fléau. Afin d'éviter la prolifération de toutes ces plantes exotiques invasives, « **il faut utiliser le principe de précaution et se renseigner au préalable sur les différentes plantes avant de les utiliser, et en cas de doute contacter l'ADBVB, rappelle Noël Faucher. La prochaine étape pour nous est de sensibiliser les professionnels des jardinerie.** »

Contact au 02 51 39 55 62 ou à contact@baie-bourgneuf.com.